

Espace romand de la formation

Commission consultative des associations partenaires, COPAR



Jérôme Amez-Droz
président de la COPAR

MANDAT

La COPAR est chargée de procéder régulièrement à des échanges d'informations et de conduite des réflexions communes, pouvant conduire à des recommandations pour l'amélioration du système éducatif dans le cadre de l'espace romand de la formation.

Elle réunit des délégués de la CSG et de la CLEO, des associations faitières romandes et tessinoises de parents (FAPERT), d'enseignants (SER), des chefs d'établissement de la scolarité obligatoire (CLACESO) et de recteurs de gymnases (CDG-SRT), ainsi que de la section romande de la Société suisse de recherche en éducation (SSRE).

La COPAR s'est réunie à trois reprises en 2018, le 16 janvier, le 25 septembre et le 14 novembre, afin d'échanger des informations relatives aux activités et manifestations de chacune des institutions ou associations présentes, ainsi que sur diverses questions d'actualité dans le domaine de la formation.

La commission s'est concentrée sur deux thématiques au cours de l'année. Des discussions préalables ont porté sur la préparation d'un bulletin d'information de la CIIP consacré à l'éducation numérique et aux diverses problématiques soulevées par les compétences et les usages des enseignants et des élèves, par les équipements dans les classes, par les contenus de formation aux divers cycles et degrés, par la prévention et l'éducation aux médias et par les nécessités de formation. Suite à l'adoption d'un plan d'action par la CIIP à la fin novembre, la parution du bulletin devrait avoir lieu en 2019.

À la suite de l'interpellation de la CIIP par le SER, après la publication à la rentrée 2016 des résultats d'une enquête sur la santé des enseignants, la COPAR a été chargée de conduire une large réflexion impliquant les associations faitières dans le but de proposer certaines actions pouvant faire sens sur le plan romand. Lors de sa séance de novembre entièrement consacrée à cette thématique, la COPAR a auditionné Mme Gaël Pannatier, responsable de RADIX en Suisse romande, et Mme Laurence Oro-Messerli, chargée de mission auprès du CAPPEs à Neuchâtel. La commission a planifié d'autres auditions en 2019. A titre provisoire, elle retient pour le prochain programme d'activité la possibilité de procéder à un relevé des bonnes pratiques dans les cantons, y compris au-delà de la Suisse romande, à des développements dans l'espace romand de la formation par le biais de mandats ou d'un partenariat avec éducation21 et RADIX, ainsi qu'à un renforcement de la prévention dans la formation en collaboration avec les HEP.

La COPAR n'a pas utilisé la possibilité d'adresser des rapports ou des recommandations à l'AP-CIIP.

Présidence: Jérôme Amez-Droz (CSG / NE).

Vice-présidence: Alain Bouquet (CLEO / VD).

Secrétariat: Pascale Lamarre (SG-CIIP).

Mutations: David Rey (SPVal) a succédé au cours de l'automne à Laurent Vité (SPG) dans la délégation du SER.

Activités

La COPAR